

Introduction – Document à converser

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2025 pour le BPJEPS mention Activités de la Forme.

Point d'attention : Assurez-vous avant votre inscription :

- D'avoir validé vos Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- D'avoir obtenu votre PSC1

Ces prérequis sont obligatoires avant l'entrée en formation.

Cette formation est accessible à CASTELSARRASIN (82).

Merci de bien vouloir nous envoyer l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription à l'adresse mail suivante en précisant « dossier d'inscription BPJEPS mention Activités de la Forme + votre nom et prénom » : **alice@s-teamformations.fr**

ou par voie postale:

**S-Team Formations
13 Rue de la Méditerranée
Z.I de Barres 1
82100 Castelsarrasin**

TRÈS IMPORTANT : tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription en BPJEPS mention Activités de la Forme options Cours Collectifs et/ou Haltérophilie-Musculation avec S-TEAM FORMATIONS.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

S-TEAM FORMATIONS

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS MENTION ACTIVITES DE LA FORME OPTIONS :

Contacts S-Team Formations Métropole

Alice LANTOURNE-BERTHE Directrice Métropole Référente Handicap	Emilie SOLDAN-TRICOIRE Assistante administrative Et Qualité	Patrice SALVADOR Coordonnateur Pédagogique
06.31.86.47.16 alice@s-teamformations.fr	06.58.65.08.03 emilie@s-teamformations.fr	06.69.55.44.21 patrice@s-teamformations.fr

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche de renseignement
- Acte d'engagement & Autorisation droit à l'image.

- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
- Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.
- Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.
- Pour les candidat(e)s salariés : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
- Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée de défense et citoyenneté.

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).

- Un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.** (Utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier).

- Une copie de votre attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).

- Une copie de votre attestation Ameli

- Votre CV.**

- Une lettre de présentation** : celle-ci détaillera notamment votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport). Ce document servira de base à votre entretien avant d'entrer en formation.

- Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP ALS, BPJEPS, autres...).

- A apporter sur place au moment de votre entretien individuel :**
 - 1 enveloppe au format 11x22 cm non remplie et non affranchie,
 - 1 enveloppe A4 à dos cartonné non remplie et non affranchie,
 - 5 timbres au tarif lettre en vigueur,
 - Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

FICHE DE RENSEIGNEMENT (à renvoyer)

- Cours Collectifs Haltérophilie-Musculation Les deux options
→ Merci de bien vouloir cocher la case correspondante à votre choix

Je souhaite me former au BPJEPS mention Activités de la forme

Nom : Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance : Numéro de dép^t de naissance :
Nationalité :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° Tél. portable :
Adresse e-mail :
Numéro de Sécurité Sociale :

Photo d'identité
OBLIGATOIRE
à coller ici avant
numérisation

Régime : CPAM MSA

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

- Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT
 Licence Maîtrise Master Doctorat Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

- BAFA BAFD CQP BEES 1^{er} degré BPJEPS
 Autres : Spécialité sportive :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : en 2025, je suis

- Lycéen Etudiant Formation suivie :
 Salarié Employeur :
 Demandeur d'emploi Numéro identifiant :
 Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

- FRANCE-TRAVAIL CPF FINANCEMENT PERSONNEL
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE
 AUTRE :

Structure d'alternance envisagée :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

Rappel : le tuteur doit être

⇒ diplômé depuis au moins 2 ans

⇒ titulaire de sa carte professionnelle à jour

ACTE D'ENGAGEMENT (à renvoyer)

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

- Pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge et le rester !
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS Mention Activités de la Forme session 2025-2026 organisée par S-TEAM FORMATIONS sur le site de Castelsarrasin

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE. (à renvoyer)

Je, soussigné(e), autorise S-TEAM FORMATIONS à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages sportifs, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet...). Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2025-2026*

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation

Document à renvoyer par mail au moment du dépôt du dossier



Métiers du Sport et de l'Animation

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS MENTION ACTIVITES DE LA FORME OPTIONS :

CERTIFICAT MEDICAL BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME

Rappel règlementaire : article A.212-36 du code du sport

Pour l'inscription dans une formation, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme de formation, qui en contrôle la conformité, un mois avant la date fixée pour l'entrée en formation du candidat.

Le dossier doit comprendre un certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives**, concernées par le diplôme, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation. Ce certificat peut être assorti de conditions supplémentaires prévues par l'arrêté de création du diplôme.

Je soussigné, Docteur, certifie avoir examiné ce jour
le..... Mme/Mr.....né(e) le.....
A.....

Mme/Mr.....ne présente aucune contre-indication à la pratique et à
l'encadrement de l'activité ou des activités physiques et sportives : **Activités de la Forma (Haltérophilie,
Musclation et/ou Cours Collectifs).**

Certificat médical établi à la demande de l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le.....

Cachet et signature du médecin

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS MENTION ACTIVITES DE LA FORME OPTIONS :

DOCUMENT A CONSERVER

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) Activités de la Forme (AF) options cours collectifs et Haltérophilie - Musculation. Le BPJEPS AF est un diplôme d'État de niveau 4.
PRÉREQUIS	<p>Pour entrer en formation, il est nécessaire de valider les TEP, c'est-à-dire les Tests d'Exigences Préalables, qui se décomposent en plusieurs épreuves physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une épreuve de course navette : le test de Luc Léger. La performance exigée pour ce test est d'atteindre la fin du palier n°7 pour les femmes et la fin du palier n°9 pour les hommes. - 3 épreuves en musculation : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ tractions : au minimum 1 répétition pour les femmes et 6 répétitions pour les hommes. ⇒ squat : au minimum 5 répétitions à 75% du poids de corps pour les femmes et 6 répétitions à 110% du poids de corps pour les hommes. ⇒ développé-couché : au minimum 4 répétitions à 40% du poids de corps pour les femmes et 6 répétitions à 80% du poids de corps pour les hommes. - Le suivi de cours collectif (1h) comprend 10mn d'échauffement collectif, 20mn de step, 20mn de renforcement musculaire et 10mn de retour au calme sur plusieurs étirements. <p>Le candidat doit aussi être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Il doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme et de la force datant de moins d'un an, et également disposer d'un casier judiciaire B2 vierge.</p>
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	<p>La formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ des activités de la FORME (option cours collectifs) et de la FORCE (option haltérophilie - musculation). Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 4 Unités Capitalisables (UC) qui le constituent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Unités Capitalisables dites transversales, quelle que soit la spécialité et la mention <ul style="list-style-type: none"> ☞ UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure. ☞ UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. - 1 Unité Capitalisable (UC3) propre à la mention ACTIVITÉS DE LA FORME <ul style="list-style-type: none"> ☞ UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme. - 2 Unités Capitalisables (UC) propres à chacune des 2 options <ul style="list-style-type: none"> ☞ UC4A : mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option COURS COLLECTIFS. ☞ UC4B : mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale dans l'option HALTÉROPHILIE - MUSCULATION.
APTITUDES ET COMPÉTENCES	<p>Le futur éducateur sportif (ou éducatrice sportive) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il (elle) a la charge. Il (elle) doit être responsable au plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il (elle) a la charge. Il (elle) a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il (elle) exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.</p>
DURÉE	<p>La formation se déroule sur 9 mois et demi, précisément du 23 septembre 2024 au 30 juin 2025. Elle représente un volume horaire d'environ 1200 heures, réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation, ☞ 600 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS MENTION ACTIVITES DE LA FORME OPTIONS :

<p>PUBLICS IDENTIFIÉS</p>	<p>Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des TEP, les Tests d'Exigences Préalables), la formation du BPJEPS Activités de la Forme s'adresse à tout type de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeunes ou adultes en formation initiale, - personnes plus âgées en situation de reconversion professionnelle.
<p>MÉTHODES MOBILISÉES</p>	<p>Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une journée est consacrée aux enseignements en cours collectifs (relation musique - mouvement, progression vers l'autonomie pédagogique en step, renforcement et stretch). - une journée est réservée aux séquences de formation générale afin d'être capable d'encadrer tout type de public dans tout type de structure, mais aussi de participer au fonctionnement de sa structure d'alternance en mettant en œuvre un projet d'animation sportive de A à Z (conception, conduite et évaluation du projet). - enfin, la troisième journée est dédiée aux activités de force (musculature, haltérophilie, CrossFit, personal training) et permet progressivement aux stagiaires d'aller vers une prise en charge des personnes sur le plateau de musculation et sur des séances individuelles ou en petits groupes. <p>Parallèlement aux séquences de cours au centre de formation, les stagiaires doivent réaliser au moins 20 heures hebdomadaires de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise en dehors des temps de formation, principalement en soirée à partir de 17h ou lors des jours libérés. Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ une salle pour les enseignements théoriques : une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau, ☞ des salles pour les enseignements pratiques : salle de cours collectif équipée, plateaux cardio-training, musculation et haltérophilie, ☞ un site internet dédié avec accès réservé aux stagiaires pour les supports de formation.
<p>TESTS DE SÉLECTION</p>	<p>Lorsque les Tests d'Exigences Préalables (TEP) sont validés, les candidats sont convoqués à un test écrit et à un entretien individuel, avant de pouvoir entrer en formation</p>
<p>DÉLAI D'ACCÈS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ dimanche 30 juin 2024 : date limite d'inscription à la formation. ☞ A partir du lundi 23 septembre 2024 : début de la formation au centre.
<p>MOYENS D'ENCADREMENT</p>	<p>Le suivi des stagiaires est assuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et la responsable administrative présents pendant les temps de formation. - au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées en octobre et en février).
<p>QUALIFICATION DES FORMATEURS</p>	<p>L'équipe pédagogique, composée d'une dizaine de formateurs, est organisée de la façon suivante :</p> <p>Le responsable pédagogique est en charge du déroulé de la formation tout au long de la période et s'assure en permanence de la cohérence des enseignements en lien avec le référentiel du diplôme. Le Responsable pédagogique s'assure également des compétences des formateurs qui dispensent la formation. Il coordonne et harmonise les interventions pédagogiques en lien étroit avec chaque formateur.</p> <p>Le responsable pédagogique veille à l'alimentation continue de l'outil de gestion de la formation et à sa mise à jour permanente (DIGIFORMA).</p> <p>Le Responsable pédagogique rend compte directement au Directeur de S-TEAM FORMATIONS</p>
<p>MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION</p>	<p>Un double suivi est assuré pendant les 9 mois et demi de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un suivi administratif : feuilles d'émargement hebdomadaires pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage. - un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées par les différents formateurs sur leur structure d'alternance en début et en milieu de formation (en octobre et en février). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs de nos salles partenaires.

Dossier d'Inscription 2025-2026

BPJEPS MENTION ACTIVITES DE LA FORME OPTIONS :

<p>ACCESSIBILITÉ</p>	<p>Si vous souffrez d'un handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations. Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires. Il coordonne les acteurs et les intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : contact@s-teamformations.fr</p>
<p>MODALITÉS D'EVALUATION</p>	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention Activités de la Forme s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC1 et UC2 (au centre) : certification en mai 2025 et rattrapage en juin 2025. - UC3 (sur le lieu de stage) : certification en mars 2025 et rattrapage en avril 2025. - UC4A et UC4B (au centre) : certification épreuve pratique en mars 2025 et rattrapage en mai 2025 ; certification épreuve pédagogique en mai 2025 et rattrapage fin juin 2025. <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS Activités de la Forme et devient officiellement éducateur sportif en cours collectifs et/ou haltérophilie - musculation ; il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler...</p> <p>Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37106/</p> <p>A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé chaque année au mois de juin pour à la fois évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un suivi de cohorte est réalisé 6 mois après l'obtention du diplôme par mail et par téléphone auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.</p>